

## DÉPÔT DES DOSSIERS

Date limite de dépôt du dossier  
jusqu'au **24 février 2025** inclus.

La décision d'attribution des subventions  
sera rendue en **juin 2025**.

Tous les documents à compléter pour la demande sont téléchargeables  
depuis le site de **Quimper Bretagne Occidentale**  
(<https://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/1501-contrat-de-ville.htm>).

Le dossier est à communiquer en version papier et numérique  
(format Word et pdf) au **service politique de la ville de Quimper**.

*Un dossier incomplet ou hors délai ne sera pas pris en compte.*

### Les pièces à fournir pour la demande de subvention :

- Formulaire **Cerfa n°12156\*06** complété et accompagné des pièces demandées en annexe  
*La partie 7 « Attestations » de ce Cerfa doit être imprimée et signée (expédier les originaux)*
- Une fiche action « **Kermoyans 2025** » dûment complétée
- Joindre l'**attestation d'assurance à jour** et, en cas de changement depuis votre dernière demande dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville, **joindre le n° de SIRET, n° RNA, RIB, statuts à jour, liste des dirigeants**
- Une présentation « libre » du projet, si souhaité en annexe (facultatif)
- Pour les porteurs de projets, soutenus en 2024, et voulant déposer un dossier pour une demande de financement sur l'appel à projets 2025 : **compléter le Cerfa 15059\*02, fournir le dernier rapport d'activité annuel de la structure, les comptes approuvés du dernier exercice clos et une fiche bilan dûment complétée.**



La présentation complète de l'appel à projets 2025 est téléchargeable depuis le site internet de **Quimper Bretagne Occidentale**

*Important : cet appel à projets sera unique pour l'année 2025. Il n'y aura pas de 2<sup>e</sup> session.*

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception - service communication - Impression - serv. reprographie - Visuels © Quimper Bretagne Occidentale



QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
KEMPER BREIZH IZEL



## CONTRAT DE VILLE DE KERMOYSAN

### APPEL À PROJETS 2025

avec le soutien financier de :



Pour toute demande d'informations  
et d'accompagnement

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE  
MAISON DES SERVICES PUBLICS

2 RUE DE L'ÎLE DE MAN  
29000 QUIMPER

02 98 55 26 79



ACCUEIL.MSP@QUIMPER.BZH

WWW.QUIMPER-BRETAGNE-OCCIDENTALE.BZH

WWW.QUIMPER-BRETAGNE-OCCIDENTALE.BZH

Pour 2024-2030, le Contrat de ville de Kermoisan prévoit les dix priorités spécifiques suivantes :

- sécurité / tranquillité publique
- cadre de vie
- jeunesse / éducation / prévention 0-25 ans
- emploi / économie
- santé
- soutien et accompagnement aux familles monoparentales
- accompagnement des habitants du quartier de nationalité étrangère
- mobilités
- enjeu global de lisibilité des dispositifs
- présence des professionnels sur l'espace public



Ces priorités spécifiques sont complétées par les sept priorités transversales suivantes :

- mobilisation du droit commun
- lutte contre les solitudes : actions renforcées en direction des personnes âgées et/ou isolées
- égalité femmes/hommes
- mixité sociale
- lutte contre les discriminations
- inclusion des personnes en situation de handicap
- transition écologique et énergétique

- \* **Les priorités transversales et spécifiques** définies dans le contrat de ville 2024-2030 alimentent et nourrissent les priorités 2025 de l'appel à projets, telles que présentées ci-contre.
- \* **Des critères d'éligibilité sont introduits dans l'édition 2025**, ceux-ci sont détaillés dans la présentation complète de l'appel à projets (cliquez [ici](#))
- \* **Les projets proposant une présence régulière dans le quartier** sont encouragés.



## LES QUATRE PRIORITÉS CIBLÉES POUR L'APPEL À PROJETS 2025

### POUR KERMOYSAN, DES PROJETS QUI FONT LA DIFFÉRENCE



- **LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**, en particulier des familles monoparentales avec adolescents et jeunes adultes.

Accompagnement et développement de la confiance en soi pour les parents, adolescents et jeunes adultes, groupes d'écoute et partage d'expériences...



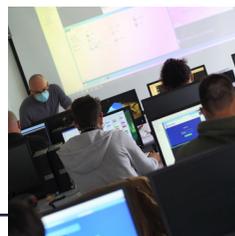
- **L'ANIMATION DANS L'ESPACE PUBLIC**, en particulier du city stade, des abords et du hall du centre commercial, de la place d'Écosse, et du bois de Kerjestin.

Repérage, soutien et accompagnement des « invisibles », des personnes isolées ou vulnérables (accès aux droits, aux soins, à l'emploi...), renforcement du vivre ensemble, des propositions artistiques, culturelles et sportives régulières, prévention des incivilités (propreté, partage des espaces communs, respect des règles de vie commune, tolérance...).



- **LA PRÉVENTION POUR TOUS LES ÂGES**, en particulier la prévention aux addictions, la santé mentale, l'amélioration de la condition physique par le sport...

Prévention par le sport (prévention des chutes, confiance en sa motricité), santé alimentaire, santé mentale, prévention des addictions (drogues, tabac, alcool) ...



- **L'EMPLOI ET LA MOBILITÉ**, en particulier des jeunes en formation et des adultes isolés

Développement du mentorat entre habitants, développement des passerelles entre emploi/formation/établissements scolaires, développement des actions d'insertion...